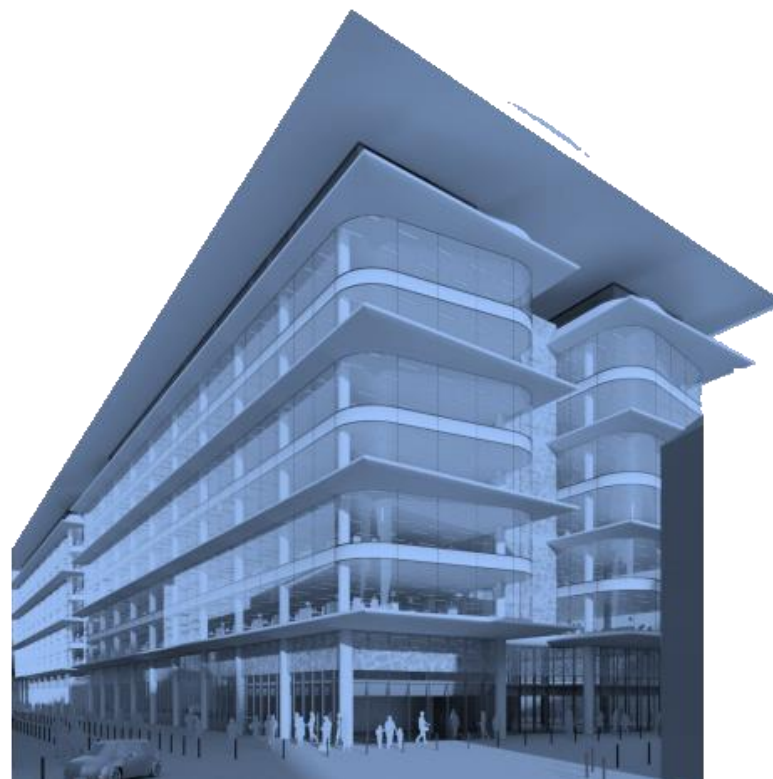


Marché public de vêtements de travail



**LA VILLE
DE STAD**



CONTEXTE

Importance de ce marché pour la Ville :

- VALEUR : estimation globale de 2.750.000 EUR sur 4 ans
Marché transversal destiné à de nombreux services différents de la Ville, beaucoup d'agents impliqués.
- IMPORTANCE FONCTIONNELLE
Equiper qualitativement les agents, selon normes de sécurité requises (HV)
Tenues confortables
- IMAGE – IMPORTANCE SOCIALE
Image donnée au public, en rue (propreté publique, contrôleurs), dans les crèches, les écoles, les centres sportifs etc
- PERIMETRE DU BESOIN
 - Pas de stock interne (fourniture en continu, flux tendus...)
 - Vêtements sur mesure (exigences précises, pas de risque de rupture de suivi d'articles...)

Situation existante (2019)

Marché en cours, nommé « RELOOKING »

- RENOUELEMENT DE L'IMAGE, redynamiser
- Un DESIGNER avait été engagé pour mener cette mission
- Exigences très précises à respecter dans notre CSC
- Contrôle de tous ces éléments via un marché annexe de tests en laboratoire
- Conférence de presse après attribution pour présenter les nouveaux vêtements (importance de l'image)

ECUEILS rencontrés

- Exigences techniques trop précises :
Description vêtements trop cadenassée et difficilement vérifiable
- Maîtrise des éléments techniques (normes iso) et pouvoir les interpréter alors que nous ne sommes pas spécialistes
- Lots trop hétéroclites
 - Difficultés pour attribuer
 - Conséquence : Relancer un nouveau marché (PNSPP) par la suite
- Analyse fastidieuse
 - des offres
 - tableaux de mesures (comparaison entre exigences et échantillons reçus)
- Coûteux

STRATEGIE POUR LE FUTUR MARCHE

- SIMPLIFIER (standardiser)
 - Moins d'exigences techniques, essayer de limiter les coûts
Par exemple pour la coupe : permettre au soumissionnaire de se baser sur un gabarit/modèle standard avec quelques adaptations si nécessaire
 - Peu de risques d'avoir des écueils et pas de conséquence sur le besoin fonctionnel
→ laisser un peu plus de « liberté » aux soumissionnaires
- Ne plus faire de marché subséquent pour tests en laboratoire mais plutôt demander aux soumissionnaires de nous les transmettre dans leur offre (certificats d'organismes indépendants).
- INTRODUIRE LES ASPECTS DURABLES
- MIEUX PROSPECTER, pour :
 - Définir la composition des lots
 - Déterminer les critères d'attribution
 - Intégrer les aspects durables

PROSPECTION

- Formations Ecoconso / CODUCO / IBGE
- Producteur de vêtements haute visibilité (HAVEP)
- Brochure et rencontre avec achACT
- Expériences et CSC de structures similaires à la nôtre (Gand, IBGE...)
- Réunions avec les adjudicataires du marché en cours
 - Quelles alternatives en tissus durables (+ coût)
 - Analyse d'échantillons divers (matières, grammage...)
 - Aspects éthiques et sociaux
 - ...

BUT : Ne pas demander l'impossible

CONCLUSIONS pour les aspects environnementaux et les fibres utilisées

- Vêtements à base de coton et ou de polyester (polo, pantalons à poches etc) :

Remplacer :

- Coton par coton BIO
 - Polyester par polyester recyclé
 - Introduire le lyocell pour les tabliers
 - Adapter les compositions (% de chaque fibre) en fonction de ce qui existe (cfr prospection)
- Vêtements haute visibilité / pluie :
Etendue de l'offre pas assez développée pour envisager les mêmes exigences (+ coût élevé)

DECISION

- 1 lot avec vêtements dont la nature est liée aux tissus utilisés
- 1 lot regroupant les vêtements de pluie et haute visibilité en tissus standard
- 2 autres « petits » lots avec les articles de nature différentes (pulls en laine et casquettes/bonnets)

ASPECTS SOCIAUX ET ÉTHIQUES

Source : brochure et présentation de achACT/ ECOCONSO sur les différents niveaux de contrôle existants.

Identifier les démarches des entreprises socialement responsables

De plus en plus de fournisseurs de vêtements de travail et promotionnels s'engagent à respecter et à faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs dans leurs unités de production ou dans leurs filières d'approvisionnement. Il convient pour l'acheteur public de différencier ces engagements en fonction de leur validité et de la possibilité de vérifier s'ils sont effectivement mis en œuvre par le candidat soumissionnaire. Ces engagements varient d'une simple déclaration sur l'honneur à l'adhésion à un système de vérification multipartite, la mise en œuvre d'un accord-cadre avec une fédération syndicale ou la maîtrise de la production en interne et dans des pays où le risque social est faible. Ci-dessous sont décrits les principaux niveaux d'engagements potentiels des soumissionnaires.

achACT préconisait l'attribution de points en fonction du niveau de contrôle.

Difficultés potentielles : pouvoir comparer les offres et justifier l'attribution des points.

DECISION :

On va exiger le plus haut niveau dans notre CSC, le certificat FAIR WEAR FOUNDATION (ou équivalent)



Extrait CSC

Article 87 - Conditions spéciales relatives à l'exécution du marché

Aspects environnementaux et sociaux

Conformément à son accord de majorité 2018-2024, en page 71 du document consultable sur <https://www.bruxelles.be/programme-de-politique-generale-2018-2024>, la Ville de Bruxelles souhaite privilégier les marchés publics durables, en donnant la priorité à la circularité, au réemploi et au recyclage des produits et matériels nécessaires à son fonctionnement.

Dans un souci environnemental, il est demandé au soumissionnaire de proposer une solution liée à la collecte et au recyclage des vêtements qui ne sont plus utilisés. Par ailleurs, le lot 1 du marché est constitué de vêtements fabriqués, en partie ou totalement, de tissus écologiques.

Au niveau social et éthique, l'ensemble du marché se veut durable. Dans ce cadre, pour garantir l'amélioration continue des conditions de travail dans les unités de confection des soumissionnaires et de leurs filières d'approvisionnement, il est exigé que ceux-ci présentent un certificat d'adhésion à une association multipartite de type FAIR WEAR FOUNDATION (<https://www.labelinfo.be/fr/label/fair-wear-foundation>) ou équivalent, qui permet d'attester de la traçabilité de la filière de production et du respect des standards internationaux en matière de droits fondamentaux des travailleurs impliqués dans l'étape de fabrication du produit (travailleurs du soumissionnaire ou de ses éventuels filiales, parties contractantes et sous-traitants). Ces standards font l'objet de conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail ou émanent de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

CONSEQUENCES

- Il y aura plus d'exigences à respecter pour les soumissionnaires dans la remise d'offre.
- Il y aura moins de critères à analyser, juger et motiver, et moins de points à attribuer pour nous.

Critères d'attribution :

- Le prix (pondération : 55)
- La qualité technique des produits offerts (pondération : 40)
Basée sur les fiches techniques et les tests laboratoire + sur base des échantillons et mise en situation par les utilisateurs finaux
- La solution proposée pour le recyclage des vêtements, « End of Life » (pondération : 5).
Lors de l'évaluation de ce critère , il est tenu compte de l'échelle de Lansink

L'ÉCHELLE DE LANSINK 2.0

A Prévention

B Réutilisation

C Recyclage

D Compostage

E Incinération

F Mise en décharge

